

PLAN ACTIONS PI



SOCIETE TEST AVEC LIBELLE LONG POUR FORME /
Novembre 2018

Votre entreprise est à un stade de développement important où des actions en matière de propriété intellectuelle sont à mettre en œuvre. Vous trouverez ci-dessous la liste d'actions PI prioritaires que nous vous recommandons :

VOS ACTIONS PI

Vérifier la disponibilité de votre nom de société / nom de produit en France

Vérifier votre liberté d'exploitation sur les logiciels développés

Réaliser une veille sur les Dessins et modèles

Effectuer une prise de date sur votre projet (idées/concepts - éléments techniques)

ET CONCRÈTEMENT ?

[Cliquez pour en savoir plus](#)

[Consulter les bases de données marque de l'INPI](#)

[Vérifier les clauses PI dans vos contrats \(contrats avec prestataires, licences logiciels intégrées...\)](#)

[Effectuer une Surveillance de dessins ou modèles en France](#)

[Déposer une e-Soleau](#)

EN COMPLÉMENT

Sous conditions d'éligibilité, sachez que votre entreprise peut bénéficier d'un Pass PI "XXXX".

Pour plus d'information: <https://www.inpi.fr/fr/pass-pi>

Nous vous recommandons de suivre la formation "YYYY". Pour en savoir plus:

https://www.inpi.fr/fr/formations?field_formation_filter_date=tocome

Concernant l'identification des Classes relatives à votre dépôt de marque, vous les retrouverez sur le lien ci-dessous:

https://www.inpi.fr/sites/default/files/classification_nice_marques_inpi.pdf

NOTRE PROCHAIN RDV

janv.-19

21/11/2018
VOTRE CONTACT INPI
L. Estinet
contact@inpi.fr

